DÉFARTEMENT
CORREZE

CANTON
TULLE
COMMUNE
TULLE

TULLE
Secrétariat Général
DL/SC

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté portant approbation de l'offre de prix n° 56-001225 et du contrat n°56-003567 souscrit avec REGIS LOC pour la location d'une nacelle VL Articulée 20M le 19 juillet 2024

Le Maire-adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n° 11 du 29 septembre 2020.
- Vu l'arrêté n°31 du 31 mars 2023 abrogeant et remplaçant l'arrêté n°68 du 27 juin 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jacques SPINDLER, Premier Adjoint,
- Considérant que la Ville de Tulle a sollicité la Société REGIS LOC pour la location d'une nacelle VL articulée 2M le 19 juillet 2024 pour les besoins des Services Techniques,
- Considérant qu'il convient, à cette fin, de souscrire un contrat avec ladite société,
- Vu l'offre de prix n° 56-001225,
- Vu le contrat de location n°56-003567 afférent,

ARRETE:

ARTICLE 1er: Approuve l'offre de prix n° 56-001225 et le contrat n°56-003567 souscrit avec Société REGIS LOC - RN89 - 19000 TULLE pour la location le 19 juillet 2024 d'une nacelle VL articulée 20M - N°35742 SNAKE 2010H PLUS - N° de série: VWASXTF24K7230061 - N° immatriculation: FN 802 NC - pour les besoins des Services Techniques de la collectivité. Le montant total de cette location s'élève à 192,80 € HT soit 231,36 € TTC.

ARTICLE 2 : La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville, Compte : 613588 - Code : FONCTST/ELECTR

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze.
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE,
- au cocontractant.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site <u>www.telerecours.fr</u>.

Transmis au contrôle de Légalité le : 2 3 JUIL. 2024

Date et Réf. de l'accusé de réception : 2 3 JUIL. 2024

AD80 __/S07L024

TULLE, le 19 juillet 2024

Le Maire-Adjoint,

Jacques SPINDLER



CONTRAT DE LOCATION N° 56-003567

Etabli par Herve Leroy

Rn89 19000 TULLE

05 55 20 94 94 Tel Email agence tulle@regislocit

Contact / Tel

19

MAIRIE DE TULLE Chantier

10 RUE FELIX VIDALIN 19012 TULLE CEDEX

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FELIX VIDALIN 19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	Nº Contrat	N° Commande	Fol
0/07/2024	48072	56-003567	FONCTST	12/9

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	(L)	MT HT €
	Location du 19/07/2024 au 19/07/2024						
	Suivant devis N° 56-001227						
1	NACELLE VL ARTICULEE 20M N° 35742 SNAKE 2010H PLUS, N° Série VWASXTF24K7230061, N° Immat FN 802 NC Franchise 8 HR /Jour, 23.00€ / HR supp Compteur départ 1400 HR	Jour	173 00		173 00	J 1	173.00
	Adhesion aux risques 10% sur prix de base pai jour de mise à disposition						17,30
	Tarifs de Reference Provid de 1 J.a. fi. 173.00t Provid de 6 J.a. 20, 156.00t Provid de 21 J.a. often. 132.00€						
1	- COMPTEUR KMS N° Série VWASXTF24K72300610.40€ / KM supp Compteur départ 30545 KM						0.00
	Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise à disposition						0.00
	- Le port du harnaîs est obligatoire	Comm					

Comm

Le complément carburant et le nettoyage eventuel sont à la charge du client

Utilisation materiel 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end) Tout depassement entrainera un supplément de loyer

Toute modification de commande doit être communiquee min 48H avant la location sous reserve de penalites de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel Attention. En cas de modification de la durée de location, nous en informer rapidement

Vous acceptez les conditions generales de vente en annexe

Veuillez signer et retourner le présent contrat pour acceptation

TOTAL HT 192.80 €

dont ECO PART 2,50 €

MONTANT TVA 38,56 €

231,36 € TOTAL TTC

Nom et Signature MAIRIE DE TULLE

- Permis obligatoire

ment 30 jours in de moi



Rn89

19000 TULLE

Tél: 05 55 20 94 94 Email: agence.tulle@regisloc.fr

Contact:

Chantier: MAIRIE DE TULLE

19012 TULLE CEDEX

 Date
 N° Client
 Validité Offre
 Fol

 17/07/2024
 48072
 15 jours
 1 / 1

OFFRE DE PRIX N° 56-001227

Établi par Herve Leroy

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FELIX VIDALIN

19012 TULLE CEDEX

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	(L)	MT HT €
	Location du 19/07/2024 au 19/07/2024						
1	NACELLE VL ARTICULEE 20M	Jour	173,00		173,00	J:1	173,00
	Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à 5 : 173.00€ Prix / J de 6 J à 20 : 156.00€ Prix / J de 21 J à infini : 132.00€						
	Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition						17,30
	- Le port du harnais est obligatoire	Comm.	0,00				
	- Permis obligatoire	Comm.	0,00				

Le complément carburant et le nettoyage eventuel sont à la charge du client. Utilisation materiel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entraînera un supplément de loyer.

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informer rapidement. Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe.

Veuillez signer et retourner le présent devis pour acceptation

TOTAL HT

192,80 €

Nom et Signature MAIRIE DE TULLE

dont ECO-PART.

2,50 €

Date / /

MONTANT TVA

38,56 €

TOTAL TTC

231,36 €

Règlement: Virement 30 jours fin de mois le 15